

Communiqué de soutien à Eric DURUPT à l'occasion de son procès le 7 juin 2022

(Mis à jour le 4/6/2022)

Le mardi 7 juin 2022 à 13h45, Eric Durupt doit comparaître devant le Tribunal Correctionnel de Clermont-Ferrand, afin d'y être jugé pour un délit d'outrage sur un représentant de l'autorité publique. On lui reproche des propos tenus sous le coup de l'émotion, à un moment où il se remettait difficilement de trois semaines de grève de la faim.

Les faits remontent au 9 mars 2021, au coeur d'une mobilisation importante en faveur de Madama, jeune Malien accueilli depuis près de deux ans par Eric et sa compagne Véronique de Marconnay. Madama, à qui le préfet de Haute-Loire refusait depuis des mois un titre de séjour. Le jeune Malien, convoqué par la Police Aux Frontières (PAF) de Gerzat pour donner des précisions sur ses papiers d'identité, se retrouve soudain pris au piège, immédiatement placé en garde à vue, interrogé pendant des heures, et pour finir, interné en CRA (Centre de Rétention Administrative). Après toute une journée d'attente devant le commissariat, après avoir subi eux aussi des heures d'interrogatoire, les deux parents de coeur ont dû encaisser brutalement la décision du préfet de lui délivrer une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) et de l'expulser sans délai vers le Mali.

Cette mise en examen reflète un acharnement judiciaire contre nos deux camarades militant-es pour les droits des migrant-es, et une volonté de faire peur aux familles solidaires qui ouvrent leur porte à l'accueil de jeunes fuyant la misère, l'insécurité et la guerre.

Un acharnement qui s'est aussi traduit par une enquête préliminaire menée par la PAF contre le couple sur une supposée affaire de faux papiers en lien avec les deux jeunes qu'ils avaient accueillis chez eux ; en toute légalité, d'ailleurs, puisque les deux jeunes Maliens leur avaient été confiés par une Juge pour Enfants afin qu'ils puissent veiller sur eux jusqu'à leur majorité en tant que Tiers Dignes de Confiance. Ainsi, en septembre 2021 Eric et Véronique avaient tous deux fait l'objet d'une convocation par la PAF, d'une mise en garde à vue, d'un interrogatoire et d'une perquisition à leur domicile avec saisie du matériel informatique et de téléphone portable.

Une affaire sans fondement, qui a récemment été classée sans suite !

Depuis maintenant plus d'un an, ces deux militants de Sud Education subissent donc la répression de la part des autorités, pour punir ce qui ressemble fort à un «délit de solidarité». La sanction proposée pour l'auteur de l'outrage, lors de la comparution devant le procureur, semble tout a fait disproportionnée par rapport aux faits.

Par ce rassemblement nous entendons encore une fois dénoncer et condamner l'acharnement des autorités à l'encontre de deux militants.es. Nous estimons que l'État stigmatise la solidarité et l'engagement dont ont fait preuve Eric et Véronique, ainsi que tous les autres soutiens aux exilé.e.s. Nous dénonçons la violence de la politique migratoire de la France qui d'un côté ouvre ses portes à des réfugiés et d'un autre continue d'expulser sans aucune considération humanitaire sur des bases plus que contestables.

Nous appelons donc à un rassemblement militant de protestation devant le Tribunal Correctionnel, 16 Place de l'Etoile à Clermont-Ferrand, le mardi 7 juin à partir de 12 heures pour permettre à tous et à toutes de venir manifester leur soutien (repas partagé à apporter sur place).

Signataires :

- Sud Education 63/03, FSU 63, SNES Clermont, SNUIP 63, UD CGT 63, CGT Educ'action 63, Solidaires Auvergne, Sud Education 42 ;
- Collectif Intermittents et Précaires de la Haute-Loire (CIP 43), CGT 43, CGT Educ'action 43, Confédération Paysanne de Haute-Loire, FSU 43, Solidaires 43, Sud Education 43, UNSA 43, UNSA Education 43;
- RESF 43, Association pour la Promotion des Gens du Voyage (APGV 43), Comité de Soutien aux Opprimés de Brioude 43, Emmaüs 43, Ligue des Droits de l'Homme (LDH 43), Planning Familial 43, Action Catholique Ouvrière du Puy (ACO 43), la Sosta, Secours Catholique 43 ;
- RESF 63, Ligue des Droits de l'Homme Clermont (LDH 63), Ligue des Droits de l'Homme Billom, Cimade 63, Association France Palestine Solidarité 63 (AFPS 63), Libre pensée 63, Attac 63, Droit au Logement 63 (DAL 63), Sauxillanges Entraide et Soutien aux Migrant-es (SESAME);
- La France Insoumise 43 (LFI 43), Front de Gauche – Brioude l'Humain d'Abord, Génération.s 43, PCF 43, Union Communiste Libertaire 43 (UCL 43), France Insoumise 63, NPA 63, Union Communiste Libertaire Clermont, Union Communiste Libertaire Livradois-Forez.